

Communiqué

Validation ITIE : le Cameroun joue les Prolongations

Yaoundé, le 22 avril 2010

Au cours de sa session du 15 et 16 avril 2010 à Berlin, le Conseil international de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) devait examiner les demandes d'extension de délai de 18 pays devant passer la validation au plus tard le 9 mars 2010. Le Conseil avait le choix entre respecter ses propres règles et exclure de l'initiative les pays n'ayant pas à temps mené leur processus de validation, ou accorder cette extension uniquement aux pays ayant démontré que leur retard était dû à la force majeure ou à des causes imprévisibles et exceptionnelles.

A l'issue de cette réunion, le Conseil international de l'ITIE a accordé une extension de délai à 16 pays qui n'avaient pas achevé leur processus de Validation à la date du 9 mars 2010. La Guinée-Équatoriale et Sao Tomé-et-Principe ont été exclus de l'initiative et devront recommencer tout le processus s'ils veulent en faire partie à nouveau.

Le Cameroun fait partie des pays bénéficiant de l'extension du délai, et a jusqu'au 9 juillet 2010 pour finaliser son processus de validation en levant les obstacles qui se déclinent, selon le rapport provisoire du Validateur du Cameroun, en trois exigences majeures:

- La publication des rapports de conciliation des chiffres et des volumes pour les années 2006, 2007 et 2008 avec un accent mis sur les observations et recommandations du conciliateur sur les écarts observés,
- L'inclusion dans les Termes de Référence du conciliateur pour les futures conciliations des chiffres et des volumes, de l'exigence de l'expression de l'opinion du conciliateur sur le rapprochement de comptes et sur les écarts ou discordances identifiés,
- La démonstration par le Cameroun de la permanence d'une source de financement sûre et viable pour les activités du comité de suivi.

Le Comité de validation de l'ITIE International dans son rapport du 13 mars 2010 estime que dans plusieurs cas, les conclusions du Validateur n'adressent pas en juste proportion les exigences contenues dans le guide de validation. Ses appréciations sur les indicateurs épousent dans sa grande majorité celles exprimées par la Coalition Camerounaise Publish What You Pay.

Le Cameroun dispose d'un délai de 2 mois et demi pour parachever son processus de validation. L'exemple de la Guinée Equatoriale qui a perdu son statut de « pays candidat » pour n'avoir pas démontré sa volonté politique de mettre en œuvre l'ITIE, vient rappeler que le

Cameroun n'a pas droit à l'erreur. A quoi auront servi plus de cinq années de mise en œuvre de l'ITIE si au bout du compte le Cameroun venait à subir le même sort? Le Conseil International examinera avec beaucoup de rigueur le rapport du Cameroun lors de sa prochaine réunion en octobre.

Face à cet enjeu, la Coalition Camerounaise Publish What You Pay interpelle toutes les parties prenantes de la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun pour que chacune prenne en mains ses responsabilités en œuvrant pour l'atteinte de la « validation » à l'échéance du 9 Juillet 2010 :

Aussi :

- Le Gouvernement doit démontrer une plus grande volonté à mettre en œuvre les exigences et recommandations du rapport du Validateur, et au-delà, les principes de l'ITIE,
- Les compagnies extractives doivent davantage collaborer avec le gouvernement et la société civile dans le cadre du programme minimum que définit l'échéance de Juillet prochain,
- La société civile doit continuer son rôle de veille auprès du gouvernement et des compagnies extractives non seulement pour la nouvelle échéance de validation mais encore dans la mise en œuvre de l'ITIE.

Contact média :

Bernard DONGMO,

Secrétaire Technique de PWYP Cameroon

22 03 23 41